

emmanché dans un socle court, large, et peut être pourvu d'ailerons. Il y a deux poches à stylets de réserve contenant chacune trois pointes de même taille que celle du stylet central.

L'un des échantillons avait été recueilli avec le tube parcheminé, transparent, qu'il se secrète, et qui contenait une centaine d'œufs agglutinés en une ponte allongée à l'intérieur du tube. Ces œufs ont environ deux tiers de millimètre de diamètre.

Cette espèce a été trouvée dans plusieurs localités : baie des Flandres, baie Carthage, île Wandel; tantôt sous les galets du rivage, tantôt à la drague par 20 mètres de fond.

Je rapporte à cette espèce un très petit exemplaire de 4 à 5 millimètres, complètement blanc, qui me paraît être un jeune venant d'éclore.

Cette espèce a été décrite par Bürger sur des échantillons provenant de Punta Arenas. C'est donc une espèce magellanique dont l'aire de dispersion s'étend maintenant jusqu'au Sud du détroit de Gerlache au delà du 65° de latitude.

AMPHIPORUS sp. ?

Deux très petits échantillons brunâtres, de 5 à 6 millimètres de long, sur 1 de large, ont été recueillis à la station 104. Ce sont des *Amphiporus* jeunes, mais il est impossible de préciser davantage, car on ne peut voir de détails assez nets; leur dos est rouge brun, la face ventrale blanche; peut-être se rattachent-ils à l'espèce précédente.

AMPHIPORUS ? sp. ?

Ce Némertien, de 4 à 5 centimètres, trouvé sur la plage à l'île Mour est en trop mauvais état pour qu'il soit possible d'en donner une description détaillée. Il paraît appartenir au genre *Amphiporus*, mais la tête manque presque complètement. La couleur est brune sur la face dorsale, coupée d'anneaux plus clairs.

SUR DEUX TYPES NOUVEAUX DE TÉRÉBELLIENS, ANISOCIRRUS NOV. GEN.,
DECIPIENS NOV. SP., APONOBRANCHUS NOV. GEN., PERRIERI NOV. SP.,

PAR M. CH. GRAVIER.

SOUS-FAMILLE DES POLYCIRRIDEA Malmgren.

GENRE *Anisocirrus* nov. gen.

Anisocirrus decipiens nov. sp.

Dans les sables vaseux découverts à toutes les mers basses, près de la Résidence, à Djibouti, j'ai trouvé, à diverses reprises, d'assez nombreux exemplaires de ce Térébellien. Des dragages par des fonds de 15 à 20 mètres dans les récifs du Pingouin et du Météore (baie de Djibouti), dans le

grand Récif des îles Musha (golfe de Tadjourah) m'en ont procuré beaucoup d'autres.

La plupart des exemplaires sont fragmentés : l'un d'eux, entier, conservé dans l'alcool, où il s'est contracté, mesure environ 6 centimètres de longueur, avec une largeur qui n'excède en aucun point 3 millimètres. Mais les plus grands, à l'état vivant, ont une dizaine de centimètres de longueur ; quelques-uns ont le corps bourré d'ovules.

La partie antérieure du corps est de teinte rose clair ; la région abdominale est ocre brun foncé. Le tube se réduit à un fourreau très mince, sans consistance, adhérant faiblement à l'animal ; il est constitué par une couche de sable fin dont les grains sont agglutinés par le mucus. Si l'on examine la partie antérieure par la face ventrale, on observe, tout en avant, une sorte de lèvre inférieure saillante, épaisse, avec une profonde échancrure médiane correspondant à l'orifice buccal. En arrière de celui-ci est un très grand voile membraneux qui s'insère sur toute la région dorsale du prostomium et qui déborde très largement de chaque côté du corps où il est libre et flottant. Cet appendice peut se replier de façon à ne plus former qu'une gouttière dorsale située dans le prolongement de l'échancrure de la lèvre inférieure.

Le bord libre épaissi de ce lobe dorsal porte les tentacules qui forment une touffe puissante et qui sont de deux sortes. Les uns sont creusés en gouttière, un peu au-dessus de l'insertion ; la partie basilaire est canaliculée, les deux bords de la rigole s'écartent et s'élargissent dans la région distale qui présente de nombreuses taches pigmentaires. Les autres, de longueur variée, plus grêles, ont une largeur sensiblement uniforme dans toute leur étendue ; lorsque l'animal est dans sa position normale, la face tournée vers la terre, ils recouvrent en grande partie les précédents.

Le corps se renfle assez fortement en arrière du prostomium jusque vers le 4^e ou 5^e sétigère ; puis il diminue graduellement et légèrement jusqu'à l'extrémité du thorax. Chez l'exemplaire entier, qui mesure 6 centimètres de longueur, le thorax compte 14 sétigères ; ce nombre est variable, s'élève jusqu'à 28 chez certains individus. Chacun de ceux-ci porte seulement une rame dorsale ; il n'existe pas de tores ventraux thoraciques.

Les mamelons sétigères sont insérés assez haut sur la face dorsale ; ils sont un peu comprimés dans un plan perpendiculaire au plan de symétrie et très saillants ; la première paire insérée sur le second segment est de taille un peu plus faible que les autres. Les 8 ou 9 premiers faisceaux de chaque côté sont dressés presque verticalement ou légèrement inclinés vers le dehors ; à partir du 9^e, ils s'insèrent plus ventralement et, en même temps, s'inclinent de plus en plus, de façon à devenir horizontaux. Le bord ventral de ces mamelons sétigères porte un faisceau de soies nombreuses, dont beaucoup sont légèrement arquées. Ces soies ont une partie basilaire lisse et une partie terminale moins longue ayant l'apparence d'un épi.

L'aspect de ces soies est dû à une série de cornets profondément emboîtés les uns dans les autres, à paroi très mince, et dont le bord libre est parfois un peu ondulé. Si on met au point dans un plan passant par l'axe de la soie, il semble que celle-ci ne porte que des écailles disposées en deux séries latérales régulières; mais avec un éclaircissement favorable et un grossissement suffisant, on peut facilement suivre la continuité du bord libre de chacun des cornets. Dans certaines soies, l'ouverture des cornets est plus étroite, les barbelures semblent plus serrées, presque accolées à la hampe. Mais si on coupe la région barbelée en fragments, on reconnaît aisément dans chacun de ceux-ci la structure qui vient d'être indiquée. L'axe de la soie se termine par une pointe très fine au-dessus des dernières barbelures.

Du 4^e au 12^e sétigère, à la base du mamelon sétigère, il existe une papille néphridienne perforée au sommet, plus ou moins saillante.

La face ventrale, dans la région thoracique, est creusée d'un sillon médian longitudinal qui s'élargit graduellement d'avant en arrière; on observe de chaque côté, sur les parties saillantes des segments, de très fines ponctuations disposées en séries transversales régulières.

Il n'y a aucune trace de séparation entre le thorax et l'abdomen. Celui-ci s'effile graduellement jusqu'à l'extrémité postérieure.

Les premiers tores ventraux sont très peu saillants à la surface du tégument; ils le sont un peu plus en arrière. Chez l'exemplaire de 6 centimètres de longueur, le nombre des segments abdominaux est de 150 environ; les derniers, très serrés, sont difficiles à compter.

Les tores abdominaux sont situés sur la face ventrale légèrement convexe, de chaque côté de la dépression longitudinale médiane et sont, dans chaque segment, très largement séparés les uns des autres. Sur la face dorsale, les segments sont divisés en deux anneaux inégaux par des sillons moins profonds que ceux qui séparent les segments les uns des autres; c'est sur l'anneau postérieur que s'insèrent les tores qui portent chacun une seule rangée de plaques onciales rétrogressives. Les plaques onciales présentent quatre dents recourbées de taille graduellement croissante à partir du vertex. Vues de face, ces plaques montrent quatre dents simples superposées et deux soies de soutien. Il n'y a pas de soies capillaires abdominales.

L'anus s'ouvre largement et un peu dorsalement à la partie postérieure du corps; il ne présente ni plis rayonnants, ni papilles, mais une sorte de languette ventrale.

Par la forme de ses plaques onciales à long manubrium et par l'absence de tores uncinigères au thorax, le Térébellien décrit ci-dessus se classe dans la sous-famille ou tribu des *Polycirridea* de Malmgren. Chez presque toutes les espèces de ce groupe, il existe deux sortes de tentacules, les uns très grêles dans toute leur longueur, les autres élargis au voisinage de leur extrémité libre et creusés en gouttière.

Les caractères des plaques onciales abdominales, l'absence de pareilles soies au thorax rapprochent le Térébellien de Djibouti de certaines espèces du genre *Polycirrus* qui sont également dépourvues d'uncini thoraciques, telles que *Polycirrus medusa* Grube, *Polycirrus (Leucariste) albicans* Malmgren, *Polycirrus (Ereutho) Smitti* Malmgren, *Polycirrus boholensis* Grube et peut-être aussi *Polycirrus (Leucariste) coccineus* Ehrenberg Grube.

La collerette tentaculifère si étendue chez la forme étudiée plus haut est indiquée, avec des proportions plus modestes, chez un certain nombre de Térébelliens, chez la plupart des espèces du genre *Polycirrus* et peut-être plus particulièrement chez le *Polycirrus boholensis* Grube. Grube dit au sujet de ce dernier : . . . «, die Bauchwand des ersten (Segmentes) ist nicht deutlich schildförmig abgesetzt und geht seitlich in die lappenförmige über den Nacken ziehende Falte desselben über, welche auf ihrem Rande, zum Theil auch auf ihrer vorderen Fläche bis zu dem 3-buchtigen Kopflappen hin die Fühler trägt, diese Falte legt sich jederseits in einem vorstehenden Bogen, und hier sitzen die kürzesten Fühler ». Malheureusement, la figure donnée par cet auteur pour l'animal vu par la face ventrale n'est pas très explicite au sujet de ce lobe tentaculifère.

Les soies thoraciques du Polycirrien de Djibouti ont aussi des caractères particuliers, avec leurs cornets emboîtés et leur apparence d'épis dans leur partie terminale. Mais il convient de mentionner ici le cas du *Polycirrus denticulatus* de Saint-Joseph, dont les soies dorsales limbées ont une pointe dentelée, du *Polycirrus (Leucariste)* Malmgren, du *Polycirrus coccineus* Ehrenberg Grube⁽¹⁾, avec ses soies capillaires denticulées des deux côtés, du *Polycirrus boholensis*, dont les bords des soies portent de fines dents de scie, etc. Il est fort possible que, dans ces deux dernières espèces, les denticulations correspondent à un facies analogue à celui des soies du Térébellien de la mer Rouge. Quoi qu'il en soit, ces cornets emboîtés se retrouvent chez la *Lysilla nivea* Langerhans (de la même sous-famille des *Polycirridea*), mais moins nombreux et localisés au voisinage de la pointe. Il est à remarquer, en outre, que, dans le même genre et particulièrement chez la *Lysilla Loveni* Malmgren, la collerette dorsale tentaculifère est très développée et que, dans ce genre, les plaques onciales font défaut, tant au thorax qu'à l'abdomen.

Des soies semblables existent d'ailleurs dans d'autres familles de Polychètes, par exemple chez l'*Iphione muricata* Savigny et chez l'*Euphione tenuisetosa* Gravier parmi les Aphroditiens, chez la *Nicomache capensis* Mac Intosh parmi les Maldaniens, etc.

Le grand lobe tentaculifère dorsal qui s'étend si largement, à l'état d'extension, de chaque côté du corps, donne au Térébellien dont il est ici

⁽¹⁾ ED. GRUBE, *Annulata Semperiana*, (*Mémoires de l'Acad. impér. des Sciences de Saint-Petersbourg*, 7^e série, t. XXV, 1878, p. 242, Taf. 13, fig. 7.

question une physionomie très spéciale, aussi caractéristique que la trompe volumineuse, garnie de papilles chez les *Artacamacea* Malmgren ou l'unique branchie massive et pectinée chez les *Canephoridea* Malmgren.

Par ses crochets abdominaux, il se rapproche surtout des *Polycirrus* ; par ses soies dorsales thoraciques et par l'extension de son lobe tentaculifère, il présente certaines affinités avec les *Lysilla*. Nous proposons de donner au nouveau genre dont il nécessite la création le nom d'*Anisocirrus*, pour rappeler la différence si tranchée de ses deux ordres de tentacules ; la diagnose de ce nouveau genre peut être ainsi formulée :

Tentacules de deux sortes, les uns filiformes, les autres élargis et creusés en gouttière dans leur partie terminale, portés par un lobe dorsal qui s'étend largement de chaque côté du corps. Soies dorsales présentant, dans leur partie terminale, des cornets emboîtés les uns dans les autres. Pas de tores thoraciques. Tores abdominaux portant une seule rangée de plaques onciales rétrogressives, à 4 dents simples, à long manubrium, avec deux soies de soutien.

Cette Annélide a été trouvée pour la première fois en 1864 par M. L. Vaillant, dans le golfe de Suez, et n'a pas été revue depuis. M. L. Vaillant⁽¹⁾ avait pensé qu'il s'agissait d'un cas nouveau de bourgeonnement présenté par un Polychète qu'il ne put identifier, mais qu'il rangeait parmi les Syllidiens. La note que cet auteur fit paraître aux *Comptes Rendus de l'Académie des Sciences* (séance du 27 février 1865) et le mémoire qu'il publia dans les *Annales des Sciences naturelles* de la même année attirèrent vivement l'attention des annélidologues, notamment de Claparède, Mac-Intosh, Ehlers, et plus tard A. Giard. Ce soi-disant Syllidien, — le Polychète décrit ci-dessus n'a aucun des caractères de cette famille, — est en réalité, comme on l'a vu, un Térébellien appartenant à la sous-famille des *Polycirridea*. Les prétendus bourgeons de cette Annélide, dont M. L. Vaillant n'a examiné qu'un tronçon réduit aux 8 premiers segments sétigères, ne sont autres que les tentacules qui présentent la même physionomie que chez les autres formes du même groupe. L'histoire complète de ce Térébellien que nous appellerons l'*Anisocirrus decipiens* nov. sp. a été publiée dans le *Bulletin de la Société philomathique* (1905).

SOUS-FAMILLE DES **CANEPHORIDEA** Malmgren.

GENRE **Aponobranchnus** nov. gen.

Aponobranchnus Perrieri nov. sp.

Un seul exemplaire entier de ce Térébellien a été dragué le 4 mars 1904, dans le port d'Obock, à une profondeur de 15 mètres environ. Il

(1) L. VAILLANT, Sur un nouveau cas de reproduction par bourgeonnement chez les Annélides, *Annales des Sc. natur., Zool.*, t. III, 1865, p. 242-250 pl. III.

est jaunâtre dans la région antérieure du corps, brun dans la région abdominale, la teinte devenant plus foncée à l'extrémité postérieure. Ce Térébellien ne construit pas de tube consistant, son corps est simplement enveloppé d'une couche de sable fin agglutiné par du mucus. La longueur du corps (sans les tentacules) est de 36 millimètres; la largeur, dont le maximum est atteint vers le 8^e segment thoracique, ne dépasse pas 4 millimètres. Le thorax compte 18 sétigères; l'abdomen, 34.

Si l'on examine la partie antérieure de l'animal vu par la face ventrale, on voit, en avant du premier sétigère qui forme un gros bourrelet, une sorte de tore, en retrait, qui correspond au premier segment achète, puis sur un autre petit bourrelet un grand voile membraneux tentaculifère en forme de chapeau de gendarme à bords repliés vers la face dorsale.

Si l'on étudie maintenant la face dorsale, on constate que la limite antérieure du 2^e sétigère est marquée de chaque côté par une dépression assez profonde, dans laquelle on distingue un bourrelet correspondant au 1^{er} sétigère. Attenant au 2^e sétigère, qui lui forme comme une sorte de pédicule, est une masse ovoïde attachée simplement par sa base, libre sur tout le reste de la surface; sous ce bouton pédiculé se voit un grand lobe saillant en avant, retombant de chaque côté, sur le pourtour duquel s'insèrent les tentacules. Ceux-ci sont extrêmement nombreux; les uns sont filiformes, les autres élargis et creusés en gouttière dans leur partie terminale. La bouche s'ouvre entre ce grand lobe tentaculifère et la grande languette ventrale.

Le 1^{er} segment, achète, est intimement soudé au prostomium comme d'ordinaire, mais il est en somme très réduit, puisqu'il est formé sur la face ventrale par le bourrelet qui surmonte le 1^{er} sétigère, en retrait par rapport à ce dernier. Il est plus réduit encore sur la face dorsale où il se montre comme une petite bande peu apparente, dans la fosse où le 1^{er} sétigère s'enfonce en avant du bourrelet.

Dans toute la longueur du thorax, la face dorsale moins bombée que la ventrale ne porte aucune trace de segmentation.

Le 2^e segment, beaucoup plus large sur la face ventrale que sur le côté, est le 1^{er} sétigère; il est limité à sa partie antérieure, sur la face ventrale, par un bourrelet qui, de chaque côté, forme une sorte de lobe assez large; celui-ci en surmonte un autre tout petit portant deux fines soies dans sa région axiale.

Le 3^e segment présente aussi un bourrelet antérieur qui se termine pareillement de chaque côté par un lobe à contour arrondi, en avant d'une petite palette portant un faisceau de soies de même forme que les premières, mais un peu moins fines.

Aux 3^e, 4^e et 5^e sétigères, la physionomie des segments reste la même, mais les bulbes sétigères y sont un peu plus saillants et plus épais. Les soies, toutes du même type, plus ou moins longues, sont un peu arquées

au sommet, avec un limbe fortement strié sur le bord convexe; ces soies sont disposées en éventail.

Au 6^e sétigère apparaît le premier tore ventral qui est constitué par sept soies toutes spéciales. Ces soies, fortement coudées, à pointe longuement étirée et légèrement recourbée vers le haut, dirigée vers la partie postérieure du corps, sont striées obliquement et assez fortement dans leur région basilaire très élargie. Ces soies jouent probablement leur rôle lorsque l'animal veut sortir de son tube, car elles sont, en somme, progressives; elles représentent à un certain point de vue les soies spéciales de l'un des segments antérieurs chez les Spionidiens et les Chétoptériens.

A partir du 7^e sétigère, le tore ventral, fort peu saillant, très réduit en longueur, est formé de soies de tout autre forme. Ce sont des crochets aciculaires, à très long manubrium. La partie visible au dehors, très réduite, a sa pointe tournée vers la partie antérieure du corps; la pointe principale est suivie de plusieurs autres, moins saillantes, plus petites et assez peu distinctes. Le manubrium, légèrement recourbé, est élargi dans sa région moyenne. Je compte 14 de ces soies au 2^e tore ventral, une vingtaine aux autres, sur une seule rangée.

A partir du 10^e sétigère thoracique, la convexité diminue dans la face ventrale; celle-ci se creuse d'un sillon qui s'approfondit dans la région abdominale et s'atténue à l'extrémité postérieure. La face dorsale est, au contraire, plus bombée dans la seconde moitié du corps que dans la première.

Les pinnules s'insèrent de chaque côté sur le bord supérieur d'un bourrelet latéral très saillant. Elles portent sur leur bord libre deux rangées engrenantes de plaques onciales. Je compte 58 de ces dernières au tore du 2^e segment abdominal. Vues de côté, ces uncini présentent quatre dents superposées, à peu près également développées, avec deux soies de soutien, l'une au-dessous de la dent inférieure, l'autre sur le bord opposé, à peu près au même niveau. Vues de face, elles montrent quatre rangées de dents, la dernière seule étant formée par une dent unique, les autres, respectivement par deux, trois et cinq denticules. Dans cette dernière rangée, les denticules, très petits, sont difficiles à compter; je n'en ai discerné que cinq, mais ce nombre est probablement au-dessous de la vérité.

Le pygidium n'est pourvu d'aucun appendice.

Étant donné que les caractères tirés des soies prennent une importance de plus en plus marquée dans la classification des Annélides tubicoles, ce Polychète d'Obock doit être rapproché des deux sous-familles de Térébelliens chez lesquelles les plaques onciales sont de types différents dans le thorax et dans l'abdomen, c'est-à-dire des *Trichobranchidea* et des *Canephoridea* de Malmgren. Il se distingue d'ailleurs des uns et des autres très nettement à première vue; il est, en effet, dépourvu de branchies, tandis que les *Trichobranchidea* ont des branchies filiformes, et que les *Canephoridea* ont des branchies massives, pectinées et plus ou moins divisées.

Il se rapproche des *Trichobanchidea* par la forme des crochets thoraciques à long manubrium et aussi par les «collerettes ventrales» décrites par Marion et Bobretzky chez l'*Octobanchus Giardi*⁽¹⁾, dont les premiers tores ventraux commencent également au 7^e segment qui se trouve être le 4^e sétigère, tandis qu'il correspond au 6^e sétigère chez le Térébellien d'Obock.

Mais les affinités de ce dernier sont beaucoup plus étroites avec les *Canephoridea*. Les crochets aviculaires du thorax décrits ci-dessus ressemblent, en effet, beaucoup à ceux de la *Terebellides Stroemi* Malmgren⁽²⁾, qui sont beaucoup plus trapus que ceux des *Trichobanchus glacialis* et de l'*Octobanchus Giardi*. Chez le même type des *Canephoridea*, il y a 18 faisceaux de soies dorsales; les tores uncinifères commencent au 6^e sétigère (quelquefois au 5^e).

Aux segments abdominaux, les pinnules et leurs uncini à 3 ou 4 dents sont très comparables à ceux du Térébellien d'Obock. Il y a également des similitudes frappantes dans la forme générale du corps. Les premiers segments du corps de la *Terebellides Stræmi* Malmgren ont des bourrelets antérieurs comme dans le type étudié ici. Un sillon assez profond de chaque côté des pinnules délimite deux bandes saillantes latérales dans l'une et l'autre forme. La segmentation, bien marquée sur la face ventrale ne l'est pas sur la face dorsale. Le nombre des segments est sensiblement le même dans les deux Térébelliens, de 50 à 60 chez la *Terebellides Stræmi*, de 52 sétigères dans l'espèce d'Obock.

La forme toute spéciale des soies du premier tore ventral et l'absence de branchies donnent à ce Térébellien une place à part dans les *Canephoridea*, à côté du seul genre *Terebellides* Malmgren de cette sous-famille. Le nouveau genre, *Aponobanchus*⁽³⁾, que nous fondons pour lui peut être ainsi caractérisé :

Tentacules nombreux, les uns filiformes, légèrement canaliculés, les autres, plus longs, élargis et creusés en gouttière dans leur partie terminale, portés par un lobe dorsal très développé. Premier segment achète, très court, surmonté par une lèvre ventrale triangulaire. Pas de branchies. Faisceaux de soies capillaires commençant au 2^e segment, portés par des lobes foliacés. Tores thoraciques à partir du 6^e sétigère. Au premier tore, soies coudées à pointe tournée vers l'extrémité postérieure; aux autres tores thoraciques, crochets à long manubrium légèrement incurvé, dont le rostre présente 4 dents. Dans les segments abdominaux, les pinnules portent des plaques aviculaires courtes à 4 rangées de dents. Tube à paroi mince, sans consistance, recouvert de sable fin.

(1) A.-F. MARION et N. BOBRETZKY, Étude des Annélides du golfe de Marseille, *Ann. des Sc. natur., Zoologie*, 6^e série, t. II, 1875, p. 87, pl. X, fig. 21, pl. XI, fig. 21 A et 21 B.

(2) A. J. MALMGREN, Nordiska Hafs Annulater, *Öfvers. af Kongl. Vetensk.-Akad. Förhandl.*, t. XXII, 1865, p. 396, pl. XIX, fig. 48, 48 A, 48 B, 48 D, 48 D.

(3) De ἀπών, absent, βράγνια, ων, branchies.

MUSÉUM D'HISTOIRE NATURELLE

BULLETIN

DU

MUSÉUM D'HISTOIRE NATURELLE

TOME ONZIÈME

1905



PARIS

IMPRIMERIE NATIONALE

MDCCCV